

CRINON (Pierre) et CHWARTZ (Bernard) (†) — Deux exemples de soulèvements aquitains illustrés par des monnaies inédites, l'une de Marseille, l'autre de Cahors.

1- Un *solidus* de 21 siliques au nom de Tibère Constantin (septembre 578-août 582), émis à Marseille et l'expédition de Gondevald, roi de Brive (584-585), mort à Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne).



Fig. 1 : *Solidus* de Marseille

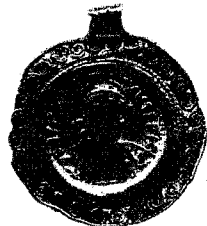


Fig. 2 : *Solidus* d'Arles

B. A. AYMARD, « A propos de quelques monnaies romaines du musée Saint-Raymond », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, XX, Toulouse, 1943, p. 1-38 et 249-256.

A/. **DN TIB CONS/TANT PP** (lettre A et C ou AVC en monogramme). Buste casqué, drapé et cuirassé, presque de face, tenant une lance transversale de la main droite ; un bouclier sur l'épaule gauche. L'aigrette du casque sert de césure à la légende. Sur le buste une étoile.

R/. **VICTORI/ΛΛVCCA** croix potencée posée sur un degré et un grand globe. Le globe est accosté des lettres **M** et **Λ\*** et, au-dessous du chiffre **X XI.**, **CONOB**.

Or. 3,82 g. (6h), fig. 1 (1).

Pour l'atelier de Marseille, on connaissait des *solidi* de 21 siliques au nom de l'empereur Maurice Tibère (août 582-novembre 602), mais aucun au nom de son prédécesseur, l'empereur Tibère Constantin. La marque pondérale XXI signifie que la valeur de cette monnaie est de 21 siliques. Ce monnayage permet de penser que Byzance n'est peut être pas étrangère à l'aventure marseillaise de Gondevald qui ne débute pas sous Maurice Tibère, mais sous l'empereur précédent, Tibère Constantin, ce que nous apprend la numismatique (2).

Ce *solidus* vient en illustration de la thèse de Lenormant, qui met en relation les sous d'or de Maurice Tibère avec le débarquement de Gondevald à Marseille en 582, à l'époque du patrice Mummole. Avec Lenormant, Prou est persuadé que Constantinople a favorisé l'entreprise pour replacer la Provence sous la domination impériale ; Grégoire de Tours rapporte que le roi Gontran reprochait à l'évêque de Marseille « d'avoir introduit un étranger en Gaule pour soumettre le royaume des Francs à la puissance impériale » (3).

Le trésor d'Escharen, enfoui vers 600, trouvé aux Pays-Bas et étudié par J. Lafaurie, contenait plusieurs *solidi* de 21 siliques frappés dans les ateliers d'Arles et de Viviers, mais au nom de l'empereur Maurice Tibère (4). On connaît un seul *solidus* provençal de 21 siliques frappé à la titulature de Tibère Constantin, provenant de l'atelier d'Arles (fig. 2). Il était contenu dans le trésor de Wieuwerd (Frise) ; il a été monté en bijou et pèse 7,03 g avec sa monture (5).

Est-ce que l'opération de Gondevald permet de débiter le monnayage marseillais au nom de l'empereur, dès son débarquement, sous le règne de Tibère Constantin ? Prou se posait la question pour le monnayage de Maurice Tibère, on a maintenant connais-

1. Cette monnaie était décrite sous le n° 220 de la Collection Bernard Chwartz, vente le lundi 14 juin 2010, Hôtel Régina (Paris).
2. Voir E. FELDER, « Zur Münzprägung der Merowingischen Könige in Marseille », *Mélanges ... offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, p. 223. Le monnayage pseudo-impérial marseillais débutait auparavant sous Maurice-Tibère.
3. Voir M. PROU, *Catalogue des monnaies de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892, p. XXIII et suivantes. La thèse de Lenormant était contredite par C. Robert et par Blancard qui objectait que Gondevald avait probablement quitté Constantinople avant l'avènement de Maurice Tibère. Nous en avons aujourd'hui la preuve par ce monnayage au nom de l'empereur précédent. D'après Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, Paris, 1995, 2 vol., réédition, VI, 24.
4. J. LAFAURIE, « Escharen », *RN*, 1960, n° 9 et 10. Le Midi semble privilégier l'étalon léger avant 600.
5. A. DE BELFORT, *Description générale des monnaies mérovingiennes*, 5 vol., Paris, 1892-1895, n° 5917 = RIGOLD, *NC*, 1954, n° 6 = LAFAURIE, *ibid.*, p. 94, n° 16, et p. 98, n° E. Ce bijou est conservé au Rijksmuseum van Oudheiden à Leiden (Musée National des Antiquités des Pays-Bas). Nous remercions A. Pol qui nous a communiqué la photographie de l'exemplaire frappé à Arles.

sance de deux exemplaires : ce *solidus* marseillais et un seul autre exemplaire d'Arles. Peut-on réétudier cette hypothèse ?

Gondevald se disait fils de Clotaire Ier (511-561), mais il n'y a pas de preuve de sa filiation. Il s'enfuit en Italie en 561 puis s'installe à Constantinople, chez l'empereur Justin II puis sous Tibère Constantin. En 581/582 il débarque à Marseille avec de « grands trésors ». Après des luttes diverses au sujet de ces trésors, il rejoint Mummoles à Avignon puis soulève une partie de l'Aquitaine. Il est proclamé roi de Brive en 584, élevé sur le pavois. Gondevald n'a laissé à ce jour, aucune monnaie à Brive, à Angoulême, à Périgueux, à Bordeaux ou à Toulouse où il a séjourné. On ne connaît aucune monnaie au nom de Maurice Tibère frappée dans ces localités. On ne peut donc pas lui attribuer le monnayage marseillais, comme remarquait Prou d'après Blancard.

Gondevald est tué l'année suivante à Conbenas (Saint-Bertrand-de-Comminges) assiégée par le roi Gontran (roi d'Orléans et de Bourgogne 561-592), protecteur de son neveu Clotaire II après l'assassinat de Chilpéric. Le siège commence à partir de février 585. Ensuite Gontran exila en Bourgogne l'évêque de Marseille Théodore. En fait, Gondevald avait tenté sa chance en profitant des luttes entre les peuples francs et entre les rois Chilpéric Ier (roi de Soissons puis son fils Clotaire II), Childebart II (roi d'Austrasie 575-595) et Gontran (6).

Les deux monnaies au nom de l'empereur Tibère, qu'elles soient émises à Arles ou à Marseille peuvent être des conséquences de l'expédition de Gondevald qui avait l'accord de Constantinople et avait apporté des trésors, mais ces émissions ne peuvent lui être attribuées. Seuls ces deux *solidi* présentent une étoile au centre du buste et la même terminaison de l'avert avec un monogramme des lettres A et C ou AVC. Au revers, on observe une étoile après la lettre A. Ces similitudes de buste et de légende nous amènent à voir une même autorité pour les émissions à Marseille et à Arles.

C'est bien aux rois de Marseille que revient l'inauguration d'un type monétaire au nom de Tibère Constantin et plus certainement à Gontran qu'il faut accorder cette autorité puisqu'à cette époque, Gontran y avait fait enfermer une épouse au monastère de Saint-Jean. Arles subit plusieurs sièges entre 560 et 574 (Lombards), en 586 par les Visigoths en représailles contre l'invasion de la Septimanie par Gontran. Quant à Marseille, à la mort de Sigebert en 575, Childebart II cède la moitié de la ville de Marseille à Gontran qui lui rend en 584. C'est donc au roi Gontran que doit revenir cette émission. La direction de la ville de Marseille revenant à l'Austrasien Dynamius, pour le compte des deux rois (7). Prou avait bien compris l'importance des trésors de Gondevald, roi de Brive, et l'opportunité de son action en Aquitaine. On peut ajouter que son débarquement suscita certainement une certaine crainte chez les Francs, soucieux de leur indépendance vis-à-vis de l'empereur de Byzance. Ils marquèrent une sorte d'allégeance en monnayant immédiatement au type impérial, à Arles et à Marseille, conjointement avec le débarquement de Gondevald qui ne passa pas par Arles mais par Avignon avant de rejoindre l'Aquitaine.

## 2- Un denier inédit de Pépin II (839-852) émis à Cahors (Lot)

On admet que seuls les rares deniers au buste sont attribués à Pépin Ier (817-838)

6. Grégoire de Tours, *op. cit.*, livre VII, 9 à 38.

7. P. RICHÉ, *Dictionnaire des Francs*, Paris, 1996, Gondevald et Gontran, p. 173-174, Marseille, p. 225-226, d'après Grégoire de Tours, *ibid.*, livre VI, 11 et IX, 21-22 ; et R. BUSQUET, *l'histoire de Marseille*, Toulouse, 1983, p. 51-55.

(8). Ces deniers présentent les légendes suivantes : *Pipinus Rex*, buste et *Aquitanorum* autour d'un temple simplifié composé d'une croix entre deux colonnes et deux bases horizontales dont la supérieure surmontée d'un toit.

Les autres monnaies au nom de Pépin sont classées à Pépin II. S. Coupland énumère des produits rares des ateliers de Bourges (buste), de Bordeaux (temple), de Dax (temple) et d'autres plus abondants de Melle (temple) et de Toulouse (monogramme). On connaît des deniers au temple au nom d'*Aquitanorum*, attribués à Bordeaux. D'autres deniers au temple anonymes peuvent être attribués aux ateliers de Melle et un autre à Dax (9).



Fig. 3 : Trésor de Lauzès



Fig. 4 : Trésor de Luzancy

Pour l'époque carolingienne, l'atelier de Cahors n'a révélé, à ce jour, que des monnaies de Pépin II. On connaît une première obole, avec **\*PIPINVS REX EQ** *Pipinus Rex Eq* autour d'une croix et **CATV/RICIS** en deux lignes au revers. Elle provient du trésor de Lauzès (Lot), fig. 3, étudié il y a un siècle par Béchade, elle est du même type que les oboles d'*Aquitania* (10). Une seconde obole provenant du trésor de Luzancy (Seine-et-Marne), fig. 4, est passée en vente aux enchères en 2008, non pesée. **\*PIPINVS REX** et croix. R. **CATV/RICIS** en deux lignes (11).

Le denier que nous présentons est le premier denier connu pour cet atelier. Nous

8. E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, Strasbourg, 1883-1884, 6 pl. XX, coll. 792 = Berlin et un autre de 1,67 g : M. PROU, n° 665 = K. F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *Carolingian coinage*, New-York, 1967, n° 597). J. DUPLESSY, « Numismatique de Pépin II, roi d'Aquitaine (839-864) », *RBN*, 1978, p. 217.

9. S. COUPLAND, « The coinages of Pippin I and II of Aquitaine », *RN*, 1989, p. 194-222 et pl. XX.

10. Au sujet du trésor de Lauzès près de Rocamadour, voir : J. L. BECHADE, « Une trouvaille de monnaies carolingiennes », *RN*, 1906, n° 27 p. 304-305, 8 pl. XII pour l'obole de Cahors avec Pipinus et pour le denier attribué à Dax, n° 9 pl. XII ; du même auteur, « Distinction des monnaies portant le nom de Pépin », *RN*, 1907, p. 278-279. MORRISON et GRUNTHAL, n° 620. L'auteur place d'abord toutes les monnaies du trésor de Lauzès à Pépin Ier. Il conclut que cette obole (la seule monnaie de Cahors connue alors) a probablement été frappée lors de l'un des fréquents voyages de Pépin en Quercy et au monastère de Rocamadour que Charlemagne avait particulièrement protégé. Pépin visita maintes fois le Quercy ; fonda l'église Saint-Sauveur à Figeac et fit construire une église abbatiale et collégiale à Marcelliac. L'auteur revient sur son classement l'année suivante, plaçant plutôt les monnaies avec *Equitania* à Pépin II. Le trésor de Lauzès contenait 32 monnaies (28 décrites) dont 4 attribuables à Pépin II : une obole de Cahors, un denier anonyme au temple, un denier au buste de Bourges et une obole anonyme d'*Aquitania*. Ce dépôt contenait également des monnaies de Louis le Pieux et une seule monnaie de Charles le Chauve, probablement de Melle, au type *Christiana religio*.

11. Vente à Drouot du 10 octobre 2008, n° 82 « Pépin I ou Pépin II ». Voir S. SOMBART, « Le trésor carolingien de Luzancy (77138), enfoui ou perdu vers 865-870 », *BSFN*, juin 2008, p. 128-129, poids non signalé. En fait, toutes les monnaies de ce trésor, au nom de Pépin, appartiennent au règne de Pépin II d'Aquitaine.



Fig. 5 : Obole au nom de Louis le Pieux



Fig. 6 : Denier inédit

Fig. 7 : Denier de Pépin 1er

l'avions signalé à S. Coupland qui en fait mention dans la réimpression de son article de 1989 (12).

**AV. ✠PIPINVS RE✠EO** croix cantonnée de globules.

**R/. CATVRCIS RIO** temple simple à deux colonnes, sur un degré et surmonté d'une croisette.

Denier 1,49 g (8h), fig. 6. Le poids est équivalent à celui d'un denier de ce type ou de la même époque. On a relevé une moyenne de 1,55 g pour 35 exemplaires de Toulouse au monogramme (13).

Ce denier possède, comme les oboles mentionnées précédemment, un seul P à Pipinus. La légende se lit *Pipinus Rex Equitaniorum*. On retrouve cette particularité orthographique sur les monnaies attribuables d'après S. Coupland aux ateliers de Dax, Limoges, Melle et Poitiers. Il faut également remarquer une similitude de temple entre les deniers au buste de Pépin 1er, fig. 7 (illustré par S. Coupland) et cet exemplaire : le temple ne possède que deux colonnes. Ce denier rentre dans la série des deniers au type *Christiana religio* de Pépin II. Un autre rapprochement s'impose : un O final au lieu de Q comme on le voit sur le denier n° 18 du trésor de Lauzès (attribué à Dax par S. Coupland) ; l'unité de style est remarquable avec les produits de l'atelier de Dax.

Cette monnaie est originale pour la légende du revers. Comment interpréter la légende : RIO ? À première vue, on ne peut être certain de la signification de ces lettres qui n'ont aucune interprétation avérée connue. On peut penser à une contraction de *Caturcis Racio* mais ce mot de *racio* (qui a le même sens que *moneta*) est associé en général avec le nom d'un monastère, pas un nom de lieu. Ce type d'abréviation ne se rencontre pas. Cela conviendrait plus probablement à *Religio* qui est toujours associé à *Xristiana* sur le monnayage au temple. *Caturcis Religio* n'aurait aucun sens mais doit être lu comme un trompe-l'œil et reste bien une exception.

Le temple sur cette face est simple, une croix centrale entre deux colonnes, comme sur les deniers au buste attribuables à Pépin 1er et comme sur une rare obole de 0,63 g au nom de Louis le Pieux que nous présentons en fig. 5. Il n'y a pas de trait à l'intérieur du temple. Même le style des lettres correspond à celui des deniers au buste.

12. S. COUPLAND, *Carolingian Coinage and the Vikings, Studies on Power and Trade in the 9th Century*, Aldershot, 2007, Addenda and corrigenda, VIII, p. 4, p. 212 (mentionné comme étant une obole au lieu d'un denier).

13. COUPLAND, *RN*, 1989, p. 216, note n° 81.

**AV. ✠HLVDVICVS M** croix cantonnée de globules.

**R/. XPISATAH RELGO** temple à deux colonnes, sur un degré, surmonté d'une croisette. Cette obole manque aux ouvrages de référence et pèse 0,63 g.

Même si le type au temple est créé en 822, il est admis, grâce aux trésors en particulier, que Pépin 1er n'a pas frappé monnaie à ce type. Pépin II commence son règne en 839, les actes de sa chancellerie le prouvent. Il soutient alors Lothaire 1er lors de la guerre civile contre Charles le Chauve de 840-843. L'empereur Lothaire et Pépin II frappent monnaies dans divers ateliers, au gré des raids vikings. Nantes est prise en 843, Toulouse en 844 ; la Saintonge est occupée en 845. Melle ferme en 848. La circulation du monnayage de Pépin II est restreinte à l'Aquitaine et au Poitou, entre 845 et 848 et c'est à cette période, pour S. Coupland, que sont frappées les monnaies au temple sans mention d'atelier. Charles le Chauve bat Pépin II en 852. On admet que son règne se termine alors, après sa défaite contre Charles le Chauve.

Les raisons de l'attachement de Pépin 1er au Quercy restent valables pour son fils. Les possibilités de retranchement dans cette région ont certainement été utilisées par Pépin II qui a donc émis plusieurs types de monnaies à Cahors : des oboles bilinéaires et un denier au temple. S. Coupland avait proposé trois types de monnayage pour son règne. Tout d'abord des deniers avec *Aquitaniarum* ont probablement été frappés Bordeaux avant 840 et vers 840-841. Bordeaux a également frappé des oboles avec *Aquitania* et des deniers avec *Christiana Religio*. Des oboles avec *Aquitania* ou *Equitaniorum* ont pu être frappées à Bourges ; une variante à Cahors avec *Caturcis* (dont on ne connaît maintenant deux exemplaires). Pour le troisième type avec *Christiana religio*, il a été utilisé par d'autres ateliers. Ce type débute après 840 à Melle sous Charles le Chauve s'y poursuit sous le règne de Pépin II.

Ce denier au temple, au nom de l'atelier de Cahors, est le seul connu à ce jour au nom d'une localité. Ceci indique que cet atelier a fonctionné, après Bordeaux et Bourges, mais avec une circulation infiniment plus restreinte. Par le style, notre denier semble plus proche du monnayage de Louis le Pieux par le type de temple et du monnayage de Pépin 1er par le type de temple et par le style des lettres. Il a probablement été émis à Cahors à la même époque que l'obole bilinéaire. On peut écarter la possibilité qu'il ait été frappé après le Traité de Saint-Benoît-sur-Loire date où Charles le Chauve abandonne l'Aquitaine à Pépin et se réserve Poitiers, entre 845 et l'année 848 durant laquelle Charles se fait sacrer roi des Aquitains à Orléans. À partir de ce traité de 845, les deux rois frappent conjointement à Melle (14). On peut penser que Charles en autorisant des frappes au nom de Pépin à Melle a dû restreindre sa liberté de frappe en d'autres lieux. Mais ceci n'est que supposition. La dernière charte de Pépin date de mars 848 (monastère de Saint-Maixent). Charles est en effet le recours contre les attaques des Normands car Pépin II est incapable de défendre le pays. En 855, Charles fait couronner à Limoges son fils aîné Charles l'Enfant comme roi d'Aquitaine. Pépin II mène alors une vie errante, sans cour, et ne sera livré à Charles le Chauve qu'en 864.

Il serait logique de placer ce denier au tout début des frappes de Pépin II, au début de la guerre civile, vers 840/843, et de proposer qu'il soit contemporain des oboles. Cahors est pour l'instant une exception dans le monnayage au temple puisque nous voyons là le premier denier au temple de ce règne localisé. Cela s'explique par l'importance de Cahors dès le règne de Pépin 1er. Cette monnaie provenant d'une ancienne collection, nous ignorons malheureusement le contexte d'origine.

14. COUPLAND, *ibid.*, p. 215.